

FICHE PROGRAMME

Référence Programme ANDPC	10401800009
Titre du programme	Prescription des hypnotiques
Catégorie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médecine générale ➤ Gériatrie / Gérontologie ➤ Psychiatrie générale
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques. • Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse. ➤ <u>Médecin spécialisé en gériatrie :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des thérapeutiques médicamenteuses chez le sujet âgé. ➤ <u>Médecin spécialisé en médecine générale</u> <ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs avec développement des alternatives d'aide et de soins non pharmacologiques. ➤ <u>Médecin spécialisé en psychiatrie</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités thérapeutiques en psychiatrie.
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pédagogique ou cognitive :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...). ➤ <u>Analyse des pratiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles. • Suivi d'indicateurs. • Audit clinique.
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ 4 heures présentielles et 2 heures non présentielles
Objectifs	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Différencier les troubles du sommeil. ➤ Apprécier la sévérité de l'insomnie et ses répercussions sur l'état physique et psychique du patient. ➤ Proposer des aides à l'arrêt des somnifères y compris pour les patients attachés à leurs médicaments. <p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les différents types d'insomnie. ➤ Utiliser les outils d'aide (auto-questionnaires, échelles analogiques...). ➤ Identifier les moyens thérapeutiques médicamenteux et non médicamenteux.
Pré requis	➤ Néant
Résumé	<p>Les troubles du sommeil sont un motif fréquent de consultation, touchant 19 % de la population française de façon occasionnelle. Elle diminue la qualité de vie et a un coût important. Le diagnostic est parfois difficile et les traitements autres que les hypnotiques sont méconnus. Depuis 2002, plusieurs actions ont été menées pour diminuer la prise des hypnotiques, mais les plaintes d'insomnie continuent, et les médecins prescripteurs se trouvent en difficulté. Que faire pour un patient qui dit ne pas dormir ? Toute plainte de mauvais sommeil est-elle une insomnie ? Faut-il toujours prescrire ? Existe-t-il des alternatives aux hypnotiques efficaces ? Comment mieux suivre les recommandations actuelles ? Le recours aux hypnotiques doit être une décision réfléchie et réévaluée régulièrement du fait des conséquences en termes d'accoutumance et dépendance, risque d'effets indésirables et coûts induits. Les généralistes, les gériatres et les psychiatres sont les principaux prescripteurs de cette classe médicamenteuse.</p>
Nombre d'étapes	➤ 3
Concepteur du programme	➤ Dr Leslie GRICHY & Dr Jacques GRICHY
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47